

AIDES AUX PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : DÉCOUVREZ LES SUBVENTIONS !

GUIDE | AVRIL 2025

“

Suis-je éligible et puis-je cumuler plusieurs aides ?

“

Le temps manque pour gérer cette partie administrative ...

“

Quelles aides pour quelles puissances ?

PRIME

MONTANT

CUMULABLE

PRIME AUTO-CONSUMMATION

DE 0,08 À 0,19 € / WC INSTALLÉ



TARIF D'ACHAT SUBVENTIONNÉ

DE 0,04 À 0,1295 € / KWH VENDU



TVA À TAUX RÉDUIT

10% SI PUISSANCE ≤ 3 KWC



LES AIDES LOCALES

SPÉCIFICITÉS LOCALES



SOMMAIRE DES AIDES

AU PREMIER TRIMESTRE 2025

2025 rime pour vous avec énergie solaire ?

Vous avez pour projet d'équiper votre logement ?

Toutes les aides disponibles vous paraissent compliquées ?

ON DÉCRYPTE LES AIDES PHOTOVOLTAÏQUES POUR VOUS

- ☒ PRIME AUTOCONSOMMATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- ☒ TVA À TAUX RÉDUIT SUR LES PANNEAUX SOLAIRES
- ☒ LES AIDES LOCALES POUR LES INSTALLATIONS DE PANNEAUX SOLAIRES
- ☒ TARIF D'ACHAT SUBVENTIONNÉ (OBLIGATION D'ACHAT) : UNE AIDE SUR 20 ANS



ELIGIBILITÉ POUR VOS PANNEAUX HYBRIDES / EAU CHAUDE SANITAIRE

- ☐ FINANCEMENT PANNEAUX SOLAIRES AVEC L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ÉCO-PTZ)
- ☐ LA SUBVENTION MAPRIMERÉNOV' EFFICACITÉ (*anciennement CITE*)
- ☐ L'AIDE MAPRIMERÉNOV' PERFORMANCE (*anciennement "MaPrimeRénov' Sérénité"*)
- ☐ LE CERTIFICAT D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)
Une prime complémentaire



PRIME AUTOCONSOMMATION

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



L'autoconsommation vous permet de produire et utiliser votre propre électricité. En optant pour des panneaux photovoltaïques, vous produisez de l'électricité. Actuellement, plus de 100 000 foyers en France ont déjà adopté le concept d'autoconsommation solaire.

Cette tendance s'explique en partie par l'incitation gouvernementale à travers

l'arrêté tarifaire du 9 mai 2017, encourageant l'autoconsommation grâce à une prime. Connue sous le nom de prime à l'autoconsommation (ou prime à l'investissement), cette incitation est calculée en fonction de la puissance de votre installation solaire et est versée par EDF Obligation d'Achat (EDF OA).



La prime est désormais versée en une seule fois lors de la première facturation à EDF OA.

MONTANT

Pour toute demande de raccordement effectuée entre le **01/04/2022 et le 30/06/2025** :

Cette prime est révisée chaque trimestre par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Puissance de l'installation	Montant par kWc installé	Exemple de montant selon la puissance installée
0 à 9 kWc	0,08 €/Wc	240€ : 3 kWc / 480€ : 6 kWc / 720€ : 9 kWc
9 à 36 kWc	0,19 €/Wc	6 840€ pour 36 kWc
36 à 100 kWc	0,10 €/Wc	10 000€ pour 100 kWc

ÉLIGIBILITÉ

- ✓ Choisir l'autoconsommation (logique) ;
- ✓ Avoir recours à un installateur de panneaux solaires certifié RGE ;
- ✓ Respecter au moins un de ces 3 critères techniques :
 - ☐ Panneaux solaires installés de manière parallèle à votre toiture ;
 - ☐ OU panneaux solaires installés sur toiture plate ;
 - ☐ OU panneaux solaires remplissent une fonction d'allège, de bardage, de brise-soleil, de garde-corps, d'ombrière, de pergola ou de mur-rideau



- Du tarif d'achat subventionné du surplus ;
- Et de la TVA à taux réduit pour les panneaux solaires.



TVA À TAUX RÉDUIT

SUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



La plupart des biens et services sont soumis à un taux de TVA de 20%. Cependant, afin de promouvoir l'adoption de l'énergie solaire, le gouvernement a instauré une réduction de la Taxe sur

la valeur ajoutée (TVA). Le montant de cette réduction dépend du type de panneaux solaires installés (Photovoltaïque, eau chaude sanitaire).

MONTANT

Type de panneaux	Montant de la TVA	Éléments éligibles
Photovoltaïque ≤ 3kWc*	10%	+ Tout le matériel + Main d'oeuvre
Hybride	5,5%	+ Matériel thermique + Main d'oeuvre thermique

* Au-delà de 3 kWc la TVA repasse à 20%.

MATÉRIELS ÉLIGIBLES

Le matériel photovoltaïque comprend :

- Panneaux photovoltaïques
- Système d'intégration
- Onduleur / micro-onduleurs
- Coffret de protection
- Câbles

Le matériel thermique comprend : les panneaux solaires thermiques, le ballon, le vase d'expansion, les tuyaux, la pompe, l'échangeur, la résistance et l'isolant.

ÉLIGIBILITÉ

- ✓ Vous devez être un particulier
- ✓ Et la construction de votre maison doit être achevée depuis au moins 2 ans

Pas de TVA à taux réduit pour une maison neuve !



- MaPrimeRénov'
- L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)



LES AIDES LOCALES SUR LES PANNEAUX SOLAIRES

QUELLES AIDES LOCALES ?

Aide à la réno. énergétique de l'habitat (06)

Eco-chèque du Pays d'Aix (13)

Aides Chaleur Solaire (26)

Réflexenergie CESI (59)

Aides Lille (59)

Energ'IO Iles d'Oléron

Aide CESI Corse (20)

EFFILOGIS (25,39,70,90)

Provence Eco-Renov (13)

Plan Bois & Plan Soleil Lorient (56)

Aide à la réno. énergétique de l'habitat (46)



Ils existent également des aides locales, elles émanent d'initiatives territoriales à destination de leurs administrés.

Certaines régions, communes, villes ou certains départements proposent des aides pour encourager l'essor des panneaux solaires, qu'ils soient hybrides ou photovoltaïques.

ÉLIGIBILITÉ

- ✓ Être éligible aux conditions de l'aide localement applicable à votre projet
- ✓ Choisir entre les aides nationales (prime à l'autoconsommation, TVA réduite...) et l'aide locale



Depuis l'arrêté du 8 octobre 2021, ces dispositifs ne sont plus cumulables avec les autres aides.



TARIF D'ACHAT SUBVENTIONNÉ

(OBLIGATION D'ACHAT) : UNE AIDE SUR 20 ANS



En 2020, EDF AO a été créé pour acheter l'électricité produite par les Français qu'ils soient particulier ou professionnels. Pour y avoir recours, rien de plus simple. Au moment de l'installation, un contrat est signé avec EDF AO. Il les engage à acheter tout ou partie

de l'électricité à un prix subventionné et garanti pendant 20 ans.

En faisant ce choix, chaque kWh produit sera valorisé : il sera autoconsommé ou revendu à EDF dans le cas d'un surplus qui ne pourrait être consommé.

MONTANT

Pour toute demande de raccordement effectuée entre le **01/04/2025 et le 30/06/2025** :

Cette prime est révisée chaque trimestre par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Puissance de l'installation	Type d'installation	Tarif subventionné par kWh vendu
0 à 9 kWc	Autoconsommation + revente	0,04 €
	vente totale	-
9 à 36 kWc	Autoconsommation + revente	0,0761 €
	vente totale	0,1295 €
36 à 100 kWc	Autoconsommation + revente	0,0761 €
	vente totale	0,1126 €
100 à 500 kWc	Autoconsommation + revente	-
	vente totale	0,0950 €

ÉLIGIBILITÉ



Les mêmes que pour la prime à l'autoconsommation

- ☒ Choisir l'autoconsommation (logique) ;
- ☒ Avoir recours à un installateur de panneaux solaires certifié RGE ;
- ☒ Respecter au moins un de ces 3 critères techniques :
 - ☐ Panneaux solaires installés de manière parallèle à votre toiture ;
 - ☐ OU panneaux solaires installés sur toiture plate ;
 - ☐ OU panneaux solaires remplissent une fonction d'allège, de bardage, de brise-soleil, de garde-corps, d'ombrière, de pergola ou de mur-rideau



AUTOCONSO + REVENTE :

- Prime à l'autoconsommation
- MaPrimeRénov'
- TVA à taux réduit

VENTE TOTALE :

- TVA à taux réduit



TETRADIS VOUS FACILITE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR DÉBUTER VOTRE PROJET



Un suivi rigoureux et une expertise **pour assurer un dossier complet**



Gagner un temps précieux et simplifier votre projet solaire



Aguiller vers les bonnes démarches en fonction de l'installation



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

- Déclaration préalable obligatoire en mairie (délais d'instruction d'**1 mois**)
 - déclaration pour une toiture existante, y compris hors secteur protégé
 - intégration au permis de construire pour une construction neuve
 - déclaration pour les installations au sol, sauf inférieur à 1,80m et à 3kWc
- Réception du récépissé à afficher sur le terrain durant **2 mois**
- Validation si aucun recours n'a été fait par le voisinage
- Si besoin de pièces complémentaires, le délais d'instruction d'1 mois est reconduit



RACCORDEMENT ENEDIS

- Choisir son objectif : l'autoconso seule, l'autoconso + revente ou la revente totale
- Constitution du dossier (autorisation d'urbanisme si exigée par la commune + plan de masse qui présente le projet + du mandat si un installateur intervient)
- Réponse d'ENEDIS sous **2 semaines** sur la complétude du dossier
- Proposition De Raccordement (PDR) dans un délai maximal de **6 semaines** indiquant un délai approximatif de raccordement au réseau



CONSUEL PHOTOVOLTAÏQUE



- Attestation de conformité incontournable pour garantir le bon fonctionnement de l'installation et la sécurité des occupants. Le consuel est nécessaire pour la construction ou la rénovation ayant nécessité une mise hors tension, d'un habitat ou d'un bâtiment professionnel.
- Fourniture d'un dossier technique selon la configuration de l'installation
- Visite de contrôle facultative sous **15-20 jours**

“

Les professionnels et entreprises souhaitant installer des panneaux solaires, bénéficient des mêmes aides que les particuliers : prime à l'autoconsommation, les aides locales et la TVA réduite.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOTRE PROJET ?

Autoconsommation sans revente

Autoconsommation + revente

Revente totale

Déclaration Préalable de travaux (DP)

Démarche auprès d'ENEDIS

CACSI
Convention d'autoconso. sans injection

Demande de raccordement standard

Demande de raccordement + contrat d'accès au réseau et d'exploit.

Consuel Photovoltaïque

Conseil sur le choix des aides

Les Aides - choix et démarches associées :

- Prime Autoconsommation
- TVA à taux réduite
- Tarif d'achat subventionné
- Aides locales

● Démarche personnelle

● Package administratif



TETRADIS
MOBILITY & CONNECT'

VOTRE PARTENAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

TETRADIS

1 rue du mollaret

38070 Saint-quentin-fallavier

04 74 95 39 95

contact@tetradis.com

Retrouvez-nous sur :

www.tetradis.com

shop.tetradis.com

